

Nous allons commencer les séances de vélo à **partir du mardi 4 mai 2021**.

Les séances auront lieu le **mardi matin** sur l'esplanade près du parking et de l'entrée de l'école. **Une séance est prévue sur route et une sortie est prévue à la forêt de Buzet sur tarn (en juin)**.

Les objectifs de ces séances sont : la propulsion/l'équilibration, la direction, le freinage, la prise d'information, la gestion de l'effort, le changement de vitesse, rouler à plusieurs.

Planning prévu :

- **mardi 4 mai** : évaluation initiale (pour faire le point sur le niveau des élèves et d'adapter les séances qui suivront)
- **les mardis 11/05, 18/05, 25/05, 01/06, 08/06, 15/06 (route), le 22/06 (forêt) et le 29/06** : séances d'apprentissage en ateliers.

**Veillez apporter les vélos à partir du mardi 4 mai** (voir les élèves concernés dans chaque classe selon les binômes).

Pour les séances du 15/06 et 22/06 sur route, chaque enfant devra amener son propre vélo (pour les parcours sur route).

- **Stockage des vélos** :

Les vélos seront stockés dans le parking à vélo ou sous le préau de la cour dans des « parkings couleurs » (une couleur par classe) nous vous invitons à étiqueter les vélos avec le prénom, le nom et la classe de l'enfant.

- Mme Reboullet / Mme Debuire : Rouge
- Mr Blanc : Jaune
- Mme Lhémann : Bleu

Nous vous ferons passer les étiquettes par la suite. Pensez à les plastifier.

- **Enfants inscrits à l'ALAE** :

Les enfants inscrits à l'ALAE pourront déposer le vélo en passant par le portillon de la cour. Les vélos doivent être **impérativement récupérés en fin de journée**.

- ◆ **Vérification des vélos** :

Les vélos devront être vérifiés par vos soins : freins, hauteur de la selle et du guidon, chaîne, gonflage des pneus.

- ◆ **Prêt des vélos** :

Les enfants travailleront par binômes fixes dans chaque atelier durant la plupart des séances (un enfant sur un vélo / un enfant observateur). ***Les selles et poignées des vélos seront désinfectées à chaque changement de binômes et du gel hydro-alcoolique sera à disposition afin de pouvoir favoriser le prêt de vélos.***

Les binômes vont être préparés en classe. Chaque enfant aura dans son cahier de liaison un mot indiquant son camarade « binôme » et les dates où il devra amener son vélo. Les enfants pourront s'ils le souhaitent amener leur vélo à tour de rôle.

Les enfants devront avoir **leur propre casque** à chaque séance. En cas d'oubli, nous avons quelques casques que nous pourrions prêter pour dépanner.

**Si certains parents sont volontaires pour nous aider lors des ateliers le mardi matin, qu'ils se fassent connaître auprès de l'enseignant de leur enfant.** L'agrément est indispensable pour les parents qui aident à encadrer les ateliers et pour ceux qui nous accompagneront sur route.

**Merci d'avance pour votre implication et votre participation.**

Les enseignants